

 Allemont	Document	Commission : GENERALE	Référence :	GEN-SAL3
	CONDITIONS DE RESERVATION DE SALLE		Edition du :	16/01/2015
			Délibération	
			Gestionnaire :	ADM- MB

CONTRAT DE LOCATION
SALLE BELLEDONNE

(Réservée à usage unique de réunions / salle hors-sac)

ENTRE LA COMMUNE D ' ALLEMONT,
ET LE PRENEUR :

Nom : Prénom : Tel :

Adresse :

Association :

La commune met à disposition, la salle et les annexes en vue d'organiser la manifestation suivante :

Du..... à.....heures , au.....à.....heures.

PIECES A FOURNIR, INDISPENSABLES, A LA VALIDATION DU DOSSIER :

Pour tous les demandeurs : cet engagement de réservation dûment signé et daté.

Pour les particuliers :

- Une copie de l'attestation d'assurance avec mention « extension à fête familiale ».
- 2 chèques de location = Arrhes : € / Solde :€.
- Trois chèques de caution :
800 euros pour la salle, 15 euros pour le badge d'accès et 100 euros pour le ménage.

Pour les associations communales, les syndicats et les groupes « musée » :

- Une copie de l'attestation d'assurance pour l'année en cours
- Un chèque de caution pour l'année : 15 euros pour le badge d'accès

TARIFS DE LOCATION

	ETE Du 01/05 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 30/04
ASSOCIATIONS COMMUNALES / SYNDICATS / ECOLES ET GROUPES « Musée »	40 € Arrhes : 8 € / Solde : 32 €	50 € Arrhes : 10 € / Solde : 40 €
AUTRES	GRATUITE	

CONSULTATION DU PLANNING

Elle se fait en mairie d'Allemont, tel : 04 76 80 70 30

- Le preneur se déclare d'accord sur les termes du présent contrat après avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso.

Le parrain (pour les extérieurs)

Nom, prénom :

Signature :

ALLEMONT, le.....

Signature du preneur, précédée de la mention :

« Lu et approuvé »